

Décision portant délégation de signature à M. Fabrice Arduin pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6523 intitulée laboratoire de Physique des océans

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité UMR6523 intitulée laboratoire de Physique des océans dont le directeur est Claude Roy ;

Vu la décision DEC133305INSU en date du 21 janvier 2014 portant nomination de M. Christophe Messenger aux fonctions de directeur par intérim de l'unité susvisée ;

Vu la décision DEC143229INSU du 26 janvier 2015 portant nomination de M. Fabrice Arduin aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR6523 intitulée laboratoire de Physique des océans (LPO) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Guillaume Roulet, maître de conférences des universités de classe normale, M. Thierry Terre-Terrillon, ingénieur d'études, M. Christophe Maes, chargé de recherche de 1^{ère} classe et Mme Françoise Cudennec, technicienne de classe exceptionnelle, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Plouzané, le 11 mars 2015

Le directeur d'unité

Fabrice ARDHUIN

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014